

Revue de presse – Décembre 2015

Début Août 2015, l'action EDF cotait 21€ (22,985€ au 1^{er} janvier 2015). Sa chute a ensuite été progressive jusqu'à 14,1€ le 1er décembre et l'action EDF a terminé l'année à 13,575€. La baisse des cours du pétrole, le suréquipement européen et la hausse de la production d'énergie renouvelable ont fait chuter les prix de marché de l'électricité. Les incertitudes sur l'avenir d'EDF et sur les engagements de l'Etat français ont accentué la baisse, avec une baisse du cours de l'action EDF supérieure à celle de l'action ENGIE.

1^{er} Décembre 2015 : Inauguration de la plus grande centrale photovoltaïque d'Europe (Challenge) :

<http://www.challenges.fr/entreprise/energie/20151201.CHA2210/inauguration-de-la-plus-grande-centrale-photovoltaïque-d-europe.html>

La plus grande centrale photovoltaïque d'Europe, qui produit l'équivalent de la consommation annuelle d'une ville de 300.000 habitants, a été inaugurée, mardi 1er décembre, dans le sud de la Gironde. Elle a été construite sur 260 hectares de pinède abîmée par la tempête de 2009, et est d'une puissance de 300 mégawatt. 983.500 panneaux photovoltaïques raccordés par plus de 4.000 km de câbles (aériens et souterrains) injectent dans le réseau d'EDF une électricité vendue 105 euros le mégawatt-heure.

6 Décembre 2015 : Electricité : la baisse des prix de marché fait souffrir EDF (Les Echos) :

<http://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/021536863795-electricite-la-baisse-des-prix-de-marche-fait-souffrir-edf-1182020.php?6YuSl64WSIZfOBEB.99>

Les cours de l'électricité sur le marché de gros sont désormais autour de 36 euros le MWh, pour une livraison en 2016. Cela ne signifie pas que le groupe EDF vend à perte, mais il voit ainsi sa rémunération des capitaux réduite. Au premier semestre, l'électricien avait évalué l'impact sur son EBITDA à 125 millions d'euros. Il devrait être accentué au second semestre, et encore amplifié en 2016 par la fin des tarifs réglementés d'EDF pour les entreprises et les collectivités.

8 Décembre 2015 : EDF sort du CAC 40 (Le Figaro) : <http://www.lefigaro.fr/societes/2015/12/07/20005-20151207ARTFIG00346-edf-sort-du-cac-40.php>

Depuis quelques semaines, la rumeur allait bon train sur une sortie d'EDF du CAC 40. Ce lundi, en fin d'après-midi, le comité des sages d'Euronext s'est réuni et il a acté la sortie de l'électricien de l'indice des 40 valeurs de l'indice de la Bourse de Paris. Les règles d'appartenance sont en effet assez strictes pour être éligible au CAC 40. Il faut afficher un fort volume d'échanges d'actions et une valeur du flottant, autrement dit des titres qui peuvent réellement s'échanger, parmi les plus importantes des entreprises cotées. Or EDF est détenue à 84,5% par l'État. Son flottant est mince au cours actuel, à peine plus de 4 milliards d'euros.

10 Décembre 2015 : Les 5 boulets d'EDF (Le Point) :

http://www.lepoint.fr/economie/les-cinq-boulets-d-edf-10-12-2015-1988996_28.php#xtor=CS3-192

C'est comme un pot de départ : à quelques jours de quitter le CAC 40, dont elle est exclue pour cause de capital flottant insuffisant, les marchés ont tressé des louanges à EDF. En milieu de journée, l'action de l'entreprise publique flambait (plus de 8 % par rapport à la veille), prenant la tête de l'indice à la manière d'un bouquet final. Mais, à un peu plus de 13 euros, la valeur de l'action restait bien loin du début d'année, où elle s'affichait à plus de 24 euros. Mais les maux dont souffre l'entreprise publique perdurent. Ils sont au moins au nombre de cinq : un actionnaire omniprésent, des projets incertains, des milliards à investir, la fin du monopole, des troupes inquiètes.

18 Décembre 2015 : Le CCE EDF SA déclenche un droit d'alerte sur l'avenir industriel, économique et social : une première (Miroir Social) :

<http://www.miroirsocial.com/actualite/12736/le-cce-edf-sa-declenche-un-droit-d-alerte-sur-l-avenir-industriel-economique-et-social-une-premiere>

Les élus du comité central d'entreprise d'EDF, représentant les organisations syndicales FNME-CGT, CFE-CGC, FCE-CFDT et FO énergie et mines, ont unanimement dénoncé les manœuvres menant EDF à une impasse industrielle, économique et sociale. Ils ont demandé à la direction des explications circonstanciées sur les faits les plus préoccupants concernant l'activité du groupe. Les élus du CCE se demandent si EDF pourra assurer le financement des projets en cours : les compteurs communicants Linky et le rachat d'Areva NP. Ils s'inquiètent sur la cohérence de la trajectoire financière d'EDF avec tous les faits évoqués et de leurs conséquences stratégiques en France comme à l'International.

18 Décembre 2015 : 100 % d'énergies renouvelables ? Mythes et réalité (Médiapart) :

<https://blogs.mediapart.fr/pierre-yves-morvan/blog/181215/100-denergies-renouvelables-mythes-et-realite>
100 % d'énergies renouvelables ? Mais c'est possible, le Moyen Âge l'a démontré ! Il fonctionnait à 100 % d'énergies renouvelables ; et à beaucoup d'huile de coude aussi. La situation de départ est que 97 % de l'électricité française proviennent de sources peu émettrices de CO2, essentiellement nucléaire et hydraulique. Il est louable de tenter de remplacer les 3 % d'énergies fossiles restantes par des énergies renouvelables. Mais, est-ce bien nécessaire ?